

n° 19 - 2025
Semaine du
25 mai au 1er juin



La joie
se
partage

PAROISSE DE L'INTRA-MUROS D'AVIGNON
& DE L'ÎLE DE LA BARTHELASSE
St-Agricol - St-Didier - St-Pierre
St-Symphorien (Les Carmes) - St-Joseph

CATHÉDRALE - BASILIQUE N.-D. DES DOMS

Tribune de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) sur la fin de vie :

Les dangers d'une rupture anthropologique

La Conférence des responsables de culte en France (CRCF) – catholique, protestant, orthodoxe, juif, musulman et bouddhiste – alerte solennellement sur les graves dérives qu'implique la proposition de loi introduisant dans la législation française un « droit à l'aide à mourir ». Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, ce texte opère un basculement radical : il introduit légalement la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.

1. Un langage qui travestit la réalité

La terminologie choisie – « aide à mourir » – masque la nature véritable de l'acte : l'administration volontaire d'un produit létal. Ce vocabulaire euphémisant, que la Haute Autorité de Santé elle-même qualifie de source de confusion éthique, dénature les mots pour désamorcer la gravité morale de l'acte. Qualifier une mort administrée de « naturelle » est une contrevérité qui vise à anesthésier les consciences et affaiblir le débat public.

2. Une rupture avec l'essence du soin

L'intégration de l'aide à mourir dans le Code de la santé publique constitue un dévoiement de la médecine. Elle heurte frontalement le serment d'Hippocrate et le principe fondamental du soin, qui vise à soulager,

Presbytère : 28, rue Carreterie - Avignon
Tél : 04 90 82 10 56

intramurosavignon@diocese-avignon.fr

site internet : <https://www.avignon-intramuros.paroisse84.fr/>

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h

Prêtres au service des paroisses :

♦ **Curé & Recteur : Père Frédéric BEAU**
Tel : 04 90 82 10 56
(St-Agricol : 06 95 43 25 78)

Mail : frederic.beau.rouy@orange.fr

♦ **Vicaires :**
Père Bebe Anderson RAMANANDRAZANA
Tel : 07 68 32 08 86
Mail : bebe.ander@yahoo.com

Père Benoît TARTANSON
Tel : 04 90 82 10 56
Mail :
benoit.tartanson@diocese-avignon.fr

♦ **Vice recteur de la Cathédrale & Prêtre auxiliaire :**
Père François-Marie FEVE
Tel : 06 87 60 26 61
Mail : fmfeve@gmail.com

Pénitents Gris : (rite extraordinaire)
Abbé François CADIET Tel : 06 60 61 74 80
Mail : fcadiet@wanadoo.fr

sans jamais tuer. De nombreux soignants expriment leur désarroi : être chargés de provoquer la mort d'un patient constitue une transgression radicale de leur mission, et risque d'instaurer une culture de la mort là où la médecine s'est toujours construite comme un service de soin à la vie.

3. Des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes

Le texte actuel permet à un seul médecin d'autoriser un acte létal, sans procédure collégiale, ni évaluation psychiatrique. La Haute Autorité de Santé, dans ses avis successifs, insiste pourtant sur la nécessité absolue d'un discernement partagé, pluridisciplinaire, long et encadré. Le délai d'instruction de 15 jours suivi, le cas échéant, d'un délai de réflexion de seulement 48 heures – voire moins – va à l'encontre de tous les standards internationaux. Cette précipitation est indigne d'une décision irréversible et de la gravité de l'enjeu.

4. Une menace directe

pour les plus vulnérables

L'instauration de ce « droit » risque d'exercer une pression sourde mais réelle sur les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. La seule existence d'une telle option peut induire chez des patients une culpabilité toxique – celle d'« être un fardeau ». Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, les demandes ne cessent d'augmenter, et on observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins pal-

liatifs. Ainsi la promesse d'un accompagnement digne tend à s'effacer derrière une option terminale présentée comme solution.

5. Une atteinte à l'équilibre

entre autonomie et solidarité

La loi proposée consacre l'autonomie individuelle au détriment des liens familiaux et sociaux. Elle érige l'autodétermination individuelle en absolu en écartant toute information ou consultation de proches, de l'équipe soignante, et tout accompagnement spirituel ou psychologique. Ce faisant, elle ne tient aucun compte de la dimension relationnelle et interdépendante de l'existence humaine. Ce choix solitaire risque fort d'occasionner des traumatismes et de blessures durables, notamment dans le cas d'une découverte a posteriori du décès d'un proche aidé au suicide ou euthanasié.

Un appel à la responsabilité politique et humaine

Devant cette possible rupture anthropologique, la CRCF appelle les parlementaires à faire preuve de discernement. Légaliser la mort administrée ne sera pas un progrès, mais une régression éthique, sociale et médicale. Il faut choisir l'investissement dans les soins palliatifs, la formation à l'écoute, l'accompagnement global des personnes jusqu'à la fin de leur vie. Ce choix est celui de l'humanité contre l'abandon, de la relation contre la solitude, du soin contre la résignation.

Signataires de la tribune :

Antony Boussemart, Co-président de l'Union bouddhiste de France
Mgr Dimitrios, Président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France
Chems-Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris
Haïm Korsia, Grand Rabbin de France
Pasteur Christian Krieger, Président de la Fédération protestante de France
Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

à propos de la CRCF :

Constituée en 2010, la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) est une instance informelle importante qui réunit les principaux représentants des grandes religions présentes en France. Elle a pour objectif de favoriser le dialogue interreligieux, prendre des positions communes sur des sujets d'intérêt général, et dialoguer avec les pouvoirs publics dans le respect de la laïcité à la française.

Journée nationale pour la vie

Dimanche 25 mai 2025, c'est la fête des Mères mais c'est aussi, comme chaque année depuis 24 ans, la Journée nationale pour la Vie, demandée par Saint Jean-Paul II et instituée par les évêques de France le jour de la fête des Mères. Cette journée est l'occasion de témoigner de la grandeur de la maternité et de la valeur de toute vie humaine.

Jeudi 5 juin à 20h00 : introduction à la lecture des *Confessions de St Augustin* par Jean MALLEIN à l'espace St-Agricol.

Jeudi 19 juin à 20h00 à la chapelle de l'Oratoire concert donné par la chorale Tresana au profit du Jubilé des Jeunes à Rome.



Que vivent les chrétiens en Palestine ?

Qu'attendent-ils de nous ?

Mardi 27 mai à 20h00 à l'Eglise Evangélique Libre (1240 chemin de Massillargues, Avignon) : en présence de Mgr FONLUPT, conférence de Christian ALBECKER (ancien président de l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) dans le contexte du terrible conflit de Gaza et du Liban. Cette communication a pour désir de montrer que les chrétiens continuent de témoigner de la possibilité et de l'ardent désir de dialogue et de cohabitation pacifique entre peuples de cultures et de traditions religieuses différentes.

Premières Communions à l'église St-Symphorien, dimanche 25 mai

Victory, Emmy, Noëlie, Lise, François, Héloïse, Clément, Romane.

25 mai, journée des chrétiens d'Orient
une journée en communion de prière entre chrétiens des différentes Églises catholiques pour mettre en lumière les différentes communautés orientales : syriaques, coptes, maronites, grec-melkites, gréco-catholiques, roumains et ukrainiens, éthiopiens, érythréens, syro-malabares, chaldéens, arméniens et latins. « *L'histoire des chrétiens d'Orient est l'histoire de notre civilisation, celle des Égyptiens et des Mésopotamiens, de la Bible, des Grecs et des Romains ; une histoire sans laquelle l'Europe ne pourrait se comprendre elle-même.* » (Mgr Pascal Gollnisch).

CALENDRIER

Dimanche 25 mai 6^{ème} dim. de Pâques

9h30 : Messe à Saint-Pierre

Int. Josette & Raymond GLEIZE (+)

10h30 : Messe à Saint-Agricol

10h15 : partage d'Évangile à la Métropole

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

11h00 : Messe à Saint-Symphorien

Int. Sœur Marie-Dominique MABY (+)

18h30 : Messe à Saint-Pierre

Lundi 26 mai st Philippe Néri, prêtre

12h15 : Messe à Saint-Pierre

18h30 : Messe à Saint-Agricol

**Mardi 27 mai st Eutrope,
évêque d'Orange**

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

12h15 : Messe à Saint-Pierre

Int. Etienne & sa famille (vivants)

18h30 : Messe à Saint-Agricol

19h30 : Lectio Divina sur l'Évangile

du dimanche à l'espace St-Agricol

Mercredi 28 mai

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

10h30 : Messe aux Jardins d'Avenie

12h15 : Messe à Saint-Pierre

14h30 : café rencontre au presbytère de
St-Symphorien (entrée 28 rue Carreterie)

17h00 Messe à St-Didier

(1^{ère} Messe de l'Ascension)

18h00 : chorale paroissiale

au presbytère St-Symphorien

(15 rue Louis Pasteur - 06 67 48 65 32)

18h30 : Messe à Saint-Agricol

Jeudi 29 mai ASCENSION DU SEIGNEUR

9h00 : Messe à St-Joseph (Barthelasse)

9h30 : Messe à Saint-Pierre

10h30 : Messe à Saint-Agricol

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

11h00 : Messe à Saint-Symphorien

18h30 : Messe à Saint-Pierre

Vendredi 30 mai ste Jeanne d'Arc

patronne secondaire de la France

7h30 : Messe à la Métropole N.-D. des Doms

12h15 : Messe à Saint-Pierre

Int. Âmes du Purgatoire

18h30 : Messe à St-Agricol

Samedi 31 mai Visitation

de la Vierge Marie

8h30 : Messe à St-Symphorien

12h15 : Messe à Saint-Pierre

17h00 : Messe à St-Didier

(1^{ère} Messe du dimanche)

Int. Etienne & sa famille (vivants)

VOUS FAITES
TOUS
VIVRE
L'ÉGLISE
DONNEZ AU DENIER

BASILIQUE SAINT-PIERRE

Messes : du lundi au mercredi

& vendredi - samedi : 12h15

Dimanche : 9h30 et 18h30

**Confessions & Adoration du Saint-Sacrement :
du lundi au mercredi**

& vendredi - samedi : de 10h00 à 12h00

Chapelet & litanies de la Ste Vierge : lundi à 15h00

COLLÉGIALE SAINT-DIDIER

Messes : Jeudi : 17h00

Samedi (1^{ère} Messe du dimanche) : 17h00

Confessions : à la demande

ÉGLISE SAINT-SYMPHORIEN

Messes : samedi : 8h30

dimanche : 11h00

Confessions : à la demande.

Laudes : 8h10 du lundi au samedi

COLLÉGIALE SAINT-AGRICOL

Messes : du lundi au vendredi : 18h30

dimanche : 10h30

Adoration du Saint Sacrement :

du lundi au vendredi : 17h30 à 18h30

Confessions : à la demande

Chapelet pour la paix : mercredi à 19h00

ÉGLISE SAINT-JOSEPH (île de la Barthelasse)

Messes : 1^{er} Dimanche du mois & fêtes à 9h00

CATHÉDRALE-BASILIQUE NOTRE-DAME DES DOMS

**Horaires d'ouverture : du mardi au dimanche
de 8h30 à 17h30**

Messes : lundi au vendredi : 7h30

dimanche : 11h00

CHAPELLE DES FRANCISCAINS (rue d'Annanelle)

Messes : dimanche : 9h00

du lundi au vendredi : 8h30 avec Laudes intégrées

Prière des Mères : jeudi à 15h30

Chapelet pour les Vocations : jeudi à 16h30

CHAPELLE SAINT-LOUIS (rue Portail Boquier)

Chapelet des hommes : jeudi à 18h00

CHAPELLE DES PÉNITENTS GRIS (rue des Teinturiers)

Dimanche : Messe à 10h30 (rite extraordinaire)

Dimanche 1^{er} juin 7^{ème} dim. de Pâques

9h30 : Messe à Saint-Pierre

Int. Josette & Raymond GLEIZE (+)

10h30 : Messe à Saint-Agricol

10h15 : partage d'Évangile à

a Métropole N.-D. des Doms

11h00 : Messe à N.-D. des Doms

11h00 : Messe à Saint-Symphorien

18h30 : Messe à Saint-Pierre

**13^{ème} Festival Européen d'Orchestres, concert "Les
Indes Galantes" de J.-Ph. Rameau, (œuvre compo-
sée au moment où l'Oratoire s'édifiait) à la chapelle
de l'Oratoire, vendredi 30 mai à 19h00. Entrée libre.**